

United Nations

Nations Unies

SECURITY
COUNCIL

CONSEIL
DE SECURITE

UNRESTRICTED

S/1145
23 décembre 1948
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

BINDER SET

AUSTRALIE : AMENDEMENT AU PROJET DE RESOLUTION SUR LA QUESTION INDONESIENNE
PRESENTE CONJOINTEMENT PAR LES DELEGATIONS DE LA COLOMBIE,
DE LA SYRIE ET DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE (DOC. S/1142).

Remplacer le dernier paragraphe par le texte suivant :

- (c) à mettre immédiatement en liberté le Président et les autres prisonniers politiques qui ont été arrêtés depuis le 18 décembre;

DONNE POUR INSTRUCTIONS à la Commission de bons offices :

- (i) de surveiller l'exécution des dispositions prévues aux alinéas (a) et (b) ci-dessus et faire rapport au Conseil ;
- (ii) de veiller à ce qu'il n'y ait pas de représailles ni de sanctions appliquées à des individus.

